

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'AMENAGEMENT FONCIER ET DE L'IMMOBILIER » en abrégé « SIAFI »

Siège ABIDJAN- BINGERVILLE-HARRIS- NON LOIN DE
L'EGLISE CATHOLIQUE SAINT AUGUSTIN, LOT 1209, ILOT
00, Lot 1209, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 10 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'

AMENAGEMENT FONCIER ET DE L'IMMOBILIER » en abrégé

« SIAFI »

Objet : LOTISSEMENT- ACHAT ET VENTE DE PARCELLE –
CONSTRUCTION IMMOBILIERE- AMENAGEMENT FONCIER-
DIVERS.

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN- BINGERVILLE-HARRIS- NON LOIN DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE SAINT AUGUSTIN, LOT 1209, ILOT
00, Lot 1209, Ilot 00

Dirigeant(s) M TRAORE ABOUBACAR (COGÉRANT), M BAH
MAMADOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06257 du 26/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37964/GTCA/RC/2024 du 26/06/2024

